

AUX MEMBRES DU JEUNE BARREAU

Genève, le 30 janvier 2020

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

L'Ordre des avocats et le Jeune Barreau ont le plaisir de vous annoncer que

LE CONCOURS MICHEL NANÇOZ

*concours d'art oratoire du Barreau de Genève
sous le parrainage de la Commission du concours d'art oratoire Michel Nançoz*

**aura lieu vendredi 20 mars 2020 à 14h00
(Grand Foyer du Grand théâtre de Genève
11, boulevard du Théâtre, 1211 Genève)**

Les inscriptions sont ouvertes aux jeunes praticiens, avocats et avocats stagiaires membres de l'Ordre des avocats de Genève. Elles sont à adresser au secrétariat du Jeune Barreau (jeunebarreau@odage.ch) au plus tard d'ici au 7 février 2020.

Afin de ne pas limiter le nombre de candidats et de permettre à tous les intéressés de participer, nous organiserons, à l'aune du nombre d'inscrits, un éventuel **premier tour**, le 21 février 2020 dès 18h15. La préparation à ce premier tour se voulant moins intense que pour la finale, le temps de parole sera réduit à 7 minutes ; la communication du sujet interviendra le 14 février 2020.

Quant à la finale, la séance d'information et le tirage au sort des sujets destinés aux finalistes se tiendront le 2 mars 2020 à 12h30 à la Maison des avocats.

Selon la coutume, les prix attribués aux lauréats du concours seront distribués lors de la Soirée des avocats, le 3 avril 2020.

Nous vous encourageons vivement à participer à ce concours de tradition et vous prions de recevoir, chères Consœurs, chers Confrères, l'assurance de nos sentiments dévoués.



Nicolas GURTNER

Premier Secrétaire du Jeune Barreau



Yaël HAYAT

*Présidente du concours d'art oratoire
Michel Nançoz*